
CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE KINÉSITHÉRAPIE THERMALE ET PRATIQUES DE POINTE (SFKTH)



Les établissements thermaux peinent à recruter des kinésithérapeutes. Cette pénurie s'explique par deux facteurs :

- un contexte national de pénurie de professionnels de santé,
- une désaffection des kinésithérapeutes pour les stations thermales s'expliquant par une non valorisation de leur compétences dans une pratique où seules leurs compétences en massage sont reconnues, alors que leurs cinq années d'étude leur permettent d'intervenir dans un large spectre de soins en crénothérapie pour une meilleure prise en charge des curistes.

Face à ces constats, les fondateurs de la Société française de kinésithérapie thermique et pratiques de pointe (Sfkh) ont pris acte, le 30 juillet 2021, qu'ils pouvaient contribuer au développement, à la diffusion et à la promotion de toutes les activités kinésithérapiques en interdisciplinarité dans les domaines du soin, de la recherche, de l'enseignement et de la diffusion des connaissances en créno-balnéo-kinésithérapie.

Pour remplir ses missions, la Société française de kinésithérapie thermique et pratiques de pointe s'appuie sur un comité scientifique et un collège d'experts internationaux.

En coopération avec les instances nationales et internationales du thermalisme, les sociétés savantes dont les spécialités sont concernées par le thermalisme, les universités, les Instituts de formation en masso-kinésithérapie (Ifmk), la Sfkh participera à valoriser la kinésithérapie thermique et les pratiques de pointe:

- par une évolution et un élargissement des pratiques de soins et des techniques, conditionnées à la preuve de leur service rendu par des études cliniques et des travaux de recherche,
- par la facilitation de la diffusion des travaux scientifiques en lien avec la kinésithérapie en milieu thermal,

- par des formations à l'étranger par le biais d'actions de formation initiale et continue,
- par des partages d'expériences, de connaissances et d'information, de tous les professionnels de santé concernés, en lien avec les sociétés savantes agissant en interactivité en hydrologie et climatologie médicales, les institutions publiques et le grand public sur les évolutions des soins interdisciplinaires et de rééducation en milieu thermal.

Les fondateurs

Patrick Boisseau

Masseur Kinésithérapeute DE, Enseignant à l'Institut lorrain de formation en masso – kinésithérapie de Nancy

Michel Boulangé

Professeur émérite d'Hydrologie et de climatologie médicales

Xavier Colin

Masseur Kinésithérapeute DE, Président du Conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, membre du Conseil national de l'Ordre des masseurs kinésithérapeutes

Jane Laure Danan

Dr en sciences de la vie et de la santé, chercheure associée Laboratoire Interpsy, EA 4432, Prisme, Université de Lorraine.

Pascal Gouilly

Masseur Kinésithérapeute, Directeur de l'Institut lorrain de formation en masso-kinésithérapie

Gisèle Kanny

Professeur de Médecine interne, immunologie clinique et allergologie, référent universitaire en Hydrologie et climatologie médicales à la Faculté de médecine de Nancy, Présidente de la Société française de médecine thermale

Olivier Kontz

Masseur Kinésithérapeute DE, Membre du Conseil départemental de l'Ordre des masseurs kinésithérapeutes

Alain Minard

Masseur Kinésithérapeute DE, Fédération thermale et climatique nationale, Conseil national des établissements thermaux

Patrick Netter

Doyen honoraire de la Faculté de médecine de Nancy, Membre de l'Académie nationale de médecine

Marie-Annick Paquet

Masseur Kinésithérapeute DE

Marie-Catherine Tallot

Masseur Kinésithérapeute DE - Présidente de l'Association des amis du thermalisme -
Membre du Conseil départemental de l'Ordre des masseurs kinésithérapeutes